

Conseil Communal de vaulion

Séance du 10 juin 2010

La séance est ouverte en présence de 24 conseillers et conseillères. 4 se sont excusés.

1 Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis municipal n° 2010-01 « parc naturel régional »

L'assemblée a accepté les conclusions du rapport de la commission, il s'agit d'adopter le contrat de parc entre la commune et le Parc naturel Régional Jura Vaudois (PNRJV) visant à la création d'un parc naturel régional d'importance nationale.

De porter au budget 2011 et suivants les montants correspondants

D'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec cette affaire

De relever la commission de son mandat.

2 L'assemblée a accepté le rapport et les conclusions du rapport de la commission de gestion sur les comptes 2009.

Le rapport relate de la bonne tenue des comptes . Des précisions sont données au sujet de la somme prévue pour la démolition du bâtiment de l'ancienne usine de produits dentaires .

L'avenir de ce bâtiment classé monument historique est actuellement à l'étude.

3 Préavis Municipal 2010/02 Réaménagement de la place de l'hôtel de ville.

L'objectif est de créer des places de parc supplémentaires ainsi que l'amélioration de la sécurité de la terrasse de l'hôtel par son agrandissement. Des modérateurs de trafic seront également créés. Le coût de ces travaux est estimé à CHF 250'000.-

La Commission suivante à été nommée pour l'étude de cet objet :

Président Magnenat Philippe , membres :Bally Philippe, Fahrni Martine, Andres Alain, Martignier Bernard.

4 Préavis Municipal 2010/03 « Modification du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux »

Ce préavis a pour objectif d'adapter le règlement Communal au règlement type de l'Etat qui a subit des modifications en mars 2009.

La commission suivante est nommée pour cette étude :

Schaffter Alain Président. Membres : Magnenat Laurent, Raymondaz Edgar, Salzmänn Yvan, Tharin Alexandre.

5 Divers et communications de la Municipalité

Reymond Guy annonce qu'un captage d'eau a été refait avec une citerne de 5m³ à la Sagnette.

A la Posogne, une rampe d'accès aux parcs a été aménagée ainsi que divers travaux d'entretien à la Busine et à Graty.

Au refuge du Plâne, les alentours ont été rénovés et de l'eau y est maintenant à disposition.

Concernant les forêts, des coupes continuent d'être faites sur les pâturages boisés. Des subsides sont perceptibles en cas de déficit.

L'association touristique du Vallon du Nozon est reliée à l'ADNV.

Moffrand François concernant la STEP :

Une nouvelle pollution au petit lait a eu lieu en mai suite à une erreur d'un employé d'exploitation inexpérimenté. Aucune plainte n'a été déposée car le propriétaire responsable a annoncé l'incident immédiatement aux autorités.

Il est précisé que les frais d'assainissement de la STEP seront à la charge du propriétaire. Le réseau d'eau usée du village est vétuste. Une étude est en cours pour les travaux à entreprendre.

I Gabella M-Claude . informe que des travaux d'entretiens , d'amélioration de la sécurité et de ventilation ont été entrepris dans le réfectoire scolaire de la Cure.

Le perron du Collège a été rénové.

Bally L-Claude cite l'élargissement du trottoir de la Grand Rue côté droit en direction de la poste.

Un faux trottoir sera marqué dans le haut du village .

Le Syndic Informe que 2012 est le délai maximum pour assainir la ligne de tir du stand. Une étude de faisabilité est en cours par le bureau CSD. Le coût de cette étude se situe entre CHF 10'000 - 15'000.-. L'avenir de ce stand reste incertain.

Les derniers parcours de balades autour de Vaulion ont été balisés avec l'aide des requérants d'asile.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 24 juin 2010.

La prochaine visite des alpages par la commission de gestion est prévue le 11 septembre 2010.

La séance se termine à 21h120